Chambre des métiers et de l'artisanat des Deux-Sèvres : Pascal Charrier succède à Luc Guignard

mardi 25 mars 2008, par lpe

A la tête de l'espace conseil entreprises de la Chambre des Métiers et de l'artisanat des Deux-Sèvres depuis de nombreuses années (il y était entré en 1972), **Luc Guignard** a fait valoir ses droits à la retraite et quittera la chambre consulaire en juillet (après apurement de ses congés).

Son successeur n'est pas un inconnu : **Pascal Charrier** a passé 9 années dans le Pays Mellois en tant qu'assistant technique des métiers à accompagner l'installation, la reprise et la pérennité des entreprises artisanales locales. A 35 ans, il prend donc la **direction du service économique** de la Chambre qui compte 14 collaborateurs.

L'artisanat, qui représente **plus de 5300 entreprises dans le département** pour environ 14000 salariés, soit avec les artisans et conjoints **15% de la population active du département**, a un poids économique important.

Au sein de la Chambre des Métiers et de l'artisanat des Deux-Sèvres, ce sont 250 personnes, réparties sur les sites de Bressuire, Parthenay et Niort, qui se consacrent à différentes missions : création, transmission, opérations rurales collectives, promotion des métiers, formation...

D'ailleurs, concernant la formation, Pascal Charrier souhaite développer des actions communes avec CREAFORT, organisme régional de formation à la création d'entreprises, dont le siège a récemment été transféré dans les locaux de la Chambre, 22 rue des Herbillaux à Niort.

Informations : www.cm-niort.fr